

Le bulletin du Réseau québécois
des OSBL d'habitation
et des fédérations membres

LE RÉSEAU

PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE 2010 :
L'ALBUM SOUVENIR



Quatre façons lumineuses d'économiser

Profitez de remises à l'achat et récupérez votre investissement immédiatement ou en moins d'un an!

Remplacez vos appareils d'éclairage énergivores par des produits efficaces et réduisez votre consommation d'électricité... Un geste simple à réaliser, en plus d'être avantageux pour vous et pour l'environnement.

Visitez le www.hydroquebec.com/org-osbl pour obtenir tous les détails sur les produits d'éclairage efficaces et les autres produits admissibles au programme d'Hydro-Québec.



Lampes fluocompactes torsadées

Ces lampes remplacent les lampes à incandescence.

Délai de récupération : IMMÉDIAT*



Luminaires avec lampes fluocompactes à broches

Ces appareils remplacent les luminaires à incandescence.

Délai de récupération : MOINS D'UN AN*



Luminaires avec lampe à sodium à haute pression

Idéals pour l'éclairage extérieur, ces appareils remplacent les luminaires à incandescence.

Délai de récupération : IMMÉDIAT*



Luminaires avec lampes fluorescentes T8

Ces appareils remplacent les luminaires à lampes fluorescentes T12.

Délai de récupération : MOINS D'UN AN*

* Calculs basés sur des scénarios de remplacement typiques. Certains scénarios de remplacement pourraient entraîner des délais de récupération de l'investissement autres que ceux qui sont mentionnés ici. Obtenez plus de détails au www.hydroquebec.com/org-osbl.

**Parce que l'avenir nous habite.
Ensemble, multiplions nos compétences.
L'album souvenir**

Page 4 Mot du directeur	Page 17 Un rendez-vous à ne pas manquer
Page 5 Mot de la présidente	Page 18 Les brèves
Pages 6 à 11 L'album souvenir du colloque	Pages 19 à 21 Parlons bénévolat
Page 13 Des idées plein la tête	Page 22 Votre entreprise à découvert
Pages 14-15 Sept politiques incontournables	



est envoyé à raison de plus de 3 000 exemplaires aux administrateurs et aux directions des OSBL d'habitation du Québec

Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation

Directeur général : François Vermette

Coordination : Émilie Roy

Infographie : Passerelle Bleue

Photo de la page couverture : Colloque 2010 *Parce que l'avenir nous habite* **Crédit photo :** Laurence Poirier

Collaborateurs :

Myrtha Laflamme

Rita Tazi

Yves Lafontaine

Mélisa Ferreira

Gervais Darisse

Johanne Dumont

Luc Blackburn

Claude Girard

Odile Bourdages

Marie-Noëlle Ducharme

Annie Collin

Christian N. Dumais

Myriam Lalonde



est publié 4 fois par année.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que les auteurs. Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et seulement dans le but d'alléger le texte.

Distribution: Numéro de convention

Poste-publication 41027522



Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable
des ressources forestières.
Supporting responsible use
of forest resources
www.fsc.org Cert. No. SCS-COC-004524
© 1996 Forest Stewardship Council



Le Placement à rendement social

est une valeur sûre et garantie.

L'argent investi sert à financer
votre OSBL d'habitation.

Le choix de Laure Waridel



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527

Montréal 514 598-2122

Lanaudière 450 753-7055

www.placement.coop





UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Par François Vermette, directeur général
Réseau québécois des OSBL d'habitation

Une autre année se termine, la 10^e du Réseau québécois des OSBL d'habitation qui aura été riche en rencontres et événements. La 3^e édition de *Parce que l'avenir nous habite*, tenu sur le thème « ensemble, multiplions nos compétences », aura été un franc succès, malgré les obstacles jetés sur notre route par la fermeture de l'hôtel où devait se tenir l'évènement 2 semaines avant la date prévue. Ce numéro du **RÉSEAU** est le compte rendu en images de l'évènement. Nous publierons aussi, dans le courant de 2011, les actes de ce colloque.

Nous avons aussi terminé notre série de rencontres « *Loger à la bonne enseigne* » qui devait permettre un rapprochement entre l'habitation

communautaire et le réseau de la santé. Ici aussi, on peut dire mission accomplie ! La participation a été excellente partout où nous sommes passés. Notons tout de même que la plus grande difficulté qui en est ressortie reste le taux élevé de roulement de la main-d'œuvre du réseau de la santé, ce qui a pour conséquence que les personnes sensibilisées lors de ces rencontres ne sont plus les mêmes quelques mois plus tard. Il nous faudra donc trouver une nouvelle formule pour reprendre ces rencontres avec le réseau de la santé.

Nous envisageons d'organiser des formations en régions basées sur les résultats obtenus lors des rencontres organisées au courant de l'année par la FOHM et portant sur le soutien communautaire. À noter que ces formations, auxquelles des représentants de toutes les régions du Québec ont participé, nous aurons permis de circonscrire le soutien communautaire dans des balises bien précises.

Nous avons également tenu une série de cinq « Forums sur la participation des aînés ». Ces forums étaient la reprise d'une activité tenue en 2008 dans le cadre du colloque *Parce que l'avenir nous habite*. Quelques centaines de participants plus tard, nous pouvons être très satisfaits des résultats obtenus.

Nous avons aussi commencé, il y a quelques semaines, des formations sur la santé et la sécurité au travail pour nos membres ayant adhéré à la mutuelle de prévention. Offertes partout au Québec, ces formations se poursuivront en 2011.

Bref, toutes ces formations et événements s'ajoutent et complètent ceux offerts par les fédérations régionales. Nous espérons bien qu'au courant de 2011, et des années suivantes, nous pourrons vous offrir encore autant de possibilités ! ♦





LA FORCE DE LA SOLIDARITÉ



Par Myrtha Laflamme, présidente
Réseau québécois des OSBL d'habitation

En 2011, je vais mettre sur « pause » l'ensemble de mes implications actuelles, notamment mes engagements dans le domaine du logement social avec le Réseau québécois des OSBL d'habitation.

Depuis plus de 10 ans, je me suis pleinement engagée avec vous tous. Nous avons ensemble fait avancer plusieurs aspects de ce secteur de l'activité économique et mis sur les rails un regroupement très bien structuré et surtout fort de tous ses membres. Je le mentionne une autre fois, notre réseau, c'est 570 corporations membres réparties au sein de 8 fédérations régionales et qui totalisent plus de 21 000 unités

de logement dans tout le Québec. Ça, c'est une force !

L'autre force, c'est vous personnellement qui êtes impliqués « corps et âme » dans votre milieu pour améliorer constamment les conditions de vie et d'habitation des personnes les plus démunies et vulnérables de notre société. L'habitation est en effet à la base des besoins des individus.

Cette mobilisation constructive que l'on observe actuellement dans toutes les régions est le gage du succès et de la pérennité de notre regroupement. Il importe de continuer à travailler en ce sens, priorisant nos valeurs humanistes et notre intégrité. Il est essentiel de dépasser l'approche corporatiste et de demeurer centrés sur l'essentiel, soit la qualité des services offerts.

Ma motivation personnelle, c'est l'amour de l'être humain dans toutes ses dimensions et la confiance



qu'il y a toujours des solutions. Il faut toutefois mettre les efforts nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Pendant cette pause de 12 mois, je compte réaliser plusieurs projets personnels. Je veux prendre la route pour rencontrer des communautés différentes qui travaillent avec des moyens beaucoup plus rudimentaires que les nôtres et qui sont confrontées à d'autres réalités. Je compte également enrichir d'autres facettes de mon cheminement, en allant pratiquer la langue de Shakespeare. Vous le savez, 365 jours, ça passe vite, surtout lorsque les projets à réaliser sont significatifs et qu'ils nous projettent vers de nouveaux paysages, de nouveaux constats et de nouveaux défis.

Je souhaite donc à vous tous une autre année d'avancement pour notre réseau et je vous promets de vous donner de mes nouvelles ! ❖



INTRODUCTION AU DOSSIER

Dans le cadre de la troisième édition du colloque national **Parce que l'avenir nous habite**, le Réseau québécois des OSBL d'habitation et ses huit fédérations régionales ont réuni environ 300 participants les 21 et 22 octobre derniers à l'Hôtel Wyndham Montréal Aéroport. Cette grande réunion de l'habitation communautaire a permis aux administrateurs, gestionnaires, employés, locataires engagés et autres partenaires de multiplier leurs forces et leurs compétences !

L'objectif de cette mobilisation, axée sur une formule interactive et dynamique, était de rassembler des gens curieux, intéressés et impliqués dans leur milieu afin de favoriser les échanges ainsi que la formation sur des thèmes bien concrets.

Plusieurs activités, ateliers et conférences étaient au menu : tours guidés de Montréal et de la Montérégie; salon de l'habitation communautaire; conférences sur les politiques et les tendances; défis de gouvernance; conditions de la



main-d'oeuvre; soutien communautaire; certification LEED; création d'une vidéo avec des locataires engagés; assurances; gestion administrative; clinique juridique; états financiers et plus encore !

Au total, plus de 70 % des participants étaient issus du monde de l'habitation communautaire. Une belle réussite en ce dixième anniversaire de notre regroupement national !

Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier encore une fois nos fiers commanditaires, principalement la généreuse contribution de Dale Parizeau Morris Mackenzie, LE courtier des OSBL d'habitation. ❖

*Prochain rendez-vous :
automne 2012 !*



L'ALBUM SOUVENIR

JEUDI 21 OCTOBRE 2010, DÉBUT DES ACTIVITÉS



14H : Une tournée en minibus, trois circuits et plus de 60 participants

Au programme cette année : le meilleur de la Montérégie, le centre-ville de Montréal à vélo et une visite des quartiers nord de la métropole. De nombreux participants sont venus des quatre coins du Québec afin de participer aux visites guidées en minibus d'OSBL d'habitation en compagnie d'animateurs passionnés et engagés.

Animateur le temps d'un circuit, Martin Bécotte, directeur de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie.



Un arrêt aux Habitations Paul-Pratt, un OSBL d'habitation à Longueuil.



14H : Un atelier interactif où les administrateurs sont à l'honneur

Odile Bourdages a abordé plusieurs thèmes concernant la gouvernance, la réalité des organisations, les stratégies ainsi que d'autres enjeux.

17H : Levons nos verres à la santé du Réseau !

C'est plus de 100 personnes qui ont profité du cocktail d'ouverture du colloque pour célébrer le 10^e anniversaire du Réseau québécois des OSBL d'habitation.



VENDREDI 22 OCTOBRE 2010, LE COLLOQUE BAT SON PLEIN

7H00... Aux aurores, dans le bureau d'organisation

Une équipe s'affaire aux derniers préparatifs avant l'ouverture des portes.



8H : C'est un départ !

L'accueil des participants, l'inscription et un premier café.





8H45 : Bienvenue aux 300 participants

Le maître de cérémonie, M. John Johnston, a ouvert la 3^e édition du grand colloque Parce que l'avenir nous habite.



8H50 : Bonjour madame la présidente

Sur le thème *Ensemble, multiplions nos compétences*, la présidente du Réseau québécois des OSBL d'habitation, Mme Myrtha Laflamme, a souhaité aux nombreux participants de profiter pleinement de cette journée pour faire le plein d'idées, de connaissances, de ressources et de contacts.

9H00 : L'allocation d'ouverture

M. John MacKay, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec, a salué le Réseau québécois pour ses 10 années d'existence en plus de partager les défis à venir : vieillissement des locataires, de la main-d'œuvre et de l'organisation des services.



9H30 : Comment c'est chez toi ?

C'est devant une salle comble que M. Gérard Beudet a offert aux participants une conférence d'ouverture très attendue. Il nous a fait le plaisir de nous entretenir quant à l'avenir de l'aménagement urbain qui inspirera certainement nos actions futures.



Gérard Beudet est professeur titulaire à la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal et membre de l'Institut de l'urbanisme de Montréal.

Quelques participants, dont Marie-Josée Corriveau du FRAPRU, ont profité d'une période de questions.



Société canadienne
d'hypothèques et de logement

Annie Collin, Assurances Sekoia,
Dale Parizeau Morris Mackenzie

10H : La grande balade au Salon de l'habitation communautaire

Une douzaine d'exposants étaient présents pour présenter différents produits et services. Une opportunité en or pour rencontrer des gens, profiter de rabais et trouver réponses à vos questions.



Caisse d'économie solidaire Desjardins



Investissement Québec

10H30 : 5 ateliers simultanés en avant-midi

Les participants se sont ensuite dirigés vers leurs ateliers respectifs qui portaient sur des thèmes aussi variés que les défis de gouvernance, la main-d'œuvre, les normes Leed, le développement local et la création d'une vidéo par des locataires engagés.



Midi : Quand l'appétit vient en parlant

Un dîner-conférence portant sur l'avenir des politiques en habitation sociale et communautaire avec M. François Saillant du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et Mme Jody Ciuffo de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU). L'animation était assurée par M. Allan Gaudreault, consultant en habitation communautaire.



14H00 : 7 ateliers sur des sujets pratiques qui ont été fortement appréciés

Au programme, une clinique juridique, le soutien communautaire, la gestion administrative, le développement d'un projet d'habitation, les états financiers, l'assurance et le nouveau règlement sur l'attribution.

15H45 : Et les gagnants sont ...

Remise des cadeaux gourmands aux participants s'étant les plus illustrés dans la catégorie *Visite des kiosques du salon de l'habitation communautaire*.



Catherine Doiron de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie



Christine Lao du Centre YEE-Kang à Montréal



Odile Ouellet du Pavillon Durocher de St-Hubert de Rivière-du-Loup

RONA inc. a fait des heureux en offrant 3 cartes cadeaux de 100 \$! Une activité réussie qui a su susciter la participation de nombreuses personnes en plus d'attirer leur attention sur la capacité de RONA de soumissionner sur des projets de rénovation et de construction.



Pour de plus amples renseignements, contactez Mme Paquin, chargée de comptes nationaux chez RONA, à : Danielle.Paquin@rona.ca

16H : Ce n'est qu'un au revoir...

Le Réseau québécois tient à remercier sincèrement M. Toufik Nid Bouhou de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal pour sa précieuse aide à l'organisation ainsi que Mme Claudine Laurin et Mme Odile Bourdages, membres du comité de programmation du colloque. Nous remercions aussi tous les participants qui ont fait de cet événement un grand succès ! ❖



- Les actes du colloque *Parce que l'avenir nous habite* seront disponibles à l'hiver 2011. Vous pourrez les consulter gratuitement sur notre site web ou, pour quelques dollars, en obtenir une copie imprimée. Réservez votre exemplaire au Réseau québécois des OSBL d'habitation au 514-846-0163 / 1-866-846-0163.
- La vidéo réalisée avec les locataires sera également accessible sur notre site web.



MERCI À NOS PARTENAIRES!

PARTENAIRES PLATINE



PARTENAIRE OR



PARTENAIRES ARGENT



Fondation Berthiaume-Du Tremblay

PARTENAIRES BRONZE



Ainsi que



Et les Fédérations régionales d'OSBL d'habitation au Québec





SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

CENTRE DU LOGEMENT ABORDABLE



Vous envisagez de réaliser un ensemble de logements abordables dans votre collectivité, mais ne savez pas à qui vous adresser ni par où commencer?

Laissez la **Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)** vous guider. Son Centre du logement abordable offre un éventail de renseignements, d'outils et de ressources sur le logement abordable pouvant vous aider à concrétiser votre projet.

Vous bénéficierez aussi des avantages suivants :

- Des consultations qui vous guideront vers les ressources et les conseils dont vous aurez besoin pour que votre ensemble de logements abordables se réalise;
- Des occasions de réseautage avec d'autres professionnels et experts du secteur de l'habitation lors de séminaires et d'ateliers sur le logement;
- Des analyses de marché détaillées afin de confirmer le besoin et la demande relativement à votre projet;
- Des conseils financiers propres à votre projet;
- De l'aide financière pour couvrir les coûts d'élaboration initiaux.



Pour savoir comment les programmes et services de la SCHL peuvent vous aider à réaliser des logements abordables au sein de votre collectivité, communiquez avec Albano Gidaro (514-283-3287) ou Marie Murphy (514-283-2203), ou visitez-nous à l'adresse www.schl.ca/cla.



DES IDÉES PLEIN LA TÊTE



Par Mélisha Ferreira,
Agente de liaison et de communications
Et Yves Lafontaine,
intervenant en soutien communautaire
Regroupement des OSBL d'habitation
et d'hébergement avec support
communautaire de l'Outaouais

Quelle belle occasion que le colloque pour mettre en commun nos expériences, démontrer nos réussites, faire le plein d'idées et plus encore ! En effet, ce colloque aura permis de parfaire des connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Dans le brouhaha quotidien, nous n'avons pas nécessairement le temps et la chance de peaufiner nos connaissances en ce qui a trait aux assurances, à la gouvernance, à la gestion administrative et financière ainsi que dans le domaine des états financiers. Et pourtant, tous ces thèmes côtoient notre poutine journalière. C'est donc l'occasion toute désignée de s'y plonger. Suite au colloque, on revient avec des idées nouvelles, différentes approches, des projets

plein la tête et surtout la certitude que nous sommes exactement là où nous devons être.

De belles réussites à garder en tête...

Nous avons adoré notre visite de divers OSBL d'habitation en Montérégie à bord du minibus. D'ailleurs, une expression intéressante mentionnée lors d'un atelier nous revient en tête : « [...] *le service communautaire est un service réussi quand on n'en a plus besoin !* ».

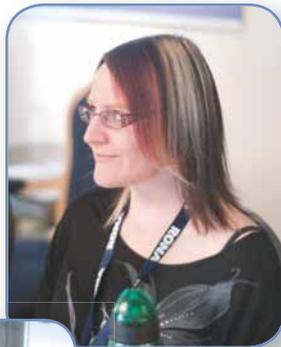
Lors de ce tour guidé, nous avons d'abord visité un OSBL dont les instigateurs ont dû relever plusieurs défis devant les nombreuses demandes de leur municipalité, qui ne voulait surtout pas d'un tel projet. Encore le syndrome du *Pas dans ma cour* ! Heureusement, ce n'est

pas le portrait de toutes les municipalités. Aujourd'hui, cet OSBL fonctionne par lui-même et le conseil d'administration y est composé entièrement de locataires.

Ce sont eux qui prennent les décisions et qui déterminent le fonctionnement interne. Ils vont eux-mêmes chercher les ressources dont ils ont besoin pour compléter l'éventail des services offerts. Voilà donc un exemple de succès et un modèle à garder en tête !



Nous avons également visité un OSBL pour personnes âgées où vivent 130 locataires. Pour assurer son bon fonctionnement, plusieurs employés y travaillent activement. Ce qui nous a particulièrement impressionné, c'est qu'ils ont créé un lieu ouvert au public. Des parents et amis peuvent venir dîner, mais également « *Monsieur Tout-le-monde* ». Bref, c'est un très bel exemple d'un OSBL ouvert sur sa communauté, à la fois pour recevoir, mais aussi pour donner. ❖





SEPT POLITIQUES INCONTOURNABLES EN OSBL D'HABITATION



Par Gervais Darisse, président
Fédération des OSBL d'habitation
du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles

Parce que l'avenir nous habite 3 nous a permis d'échanger abondamment lors d'un atelier portant sur la gestion administrative en OSBL d'habitation. Au-delà de la nécessité d'avoir une bonne organisation administrative pour les documents légaux tous regroupés dans un Livre de compagnie, la présentation a également porté sur les politiques souhaitables à mettre en place dans un organisme d'habitation. L'avenir se conjugue à travers un ensemble de politiques de gestion.

Une politique est un énoncé qui donne un encadrement ou un objectif à atteindre sur un sujet donné. Les politiques dont il a été question lors du colloque s'inspirent de publications québécoises et canadiennes qui guident le gestionnaire quant à la marche à suivre afin d'en arriver à un consensus avec les membres de l'OSBL. Ces politiques doivent donc inspirer ou donner la marche à suivre en gestion des opérations. Les personnes qui gèrent les OSBL doivent donc être en mesure de compter sur un encadrement administratif que procurent ces politiques.

1. MISSION, VISION ET VALEURS : c'est dans cette politique que l'on définit avec les membres la

mission de l'OSBL et sa place dans la société. Quand la mission est claire pour tous, l'objectif est plus facile à atteindre. Par **la vision**, les membres expriment aussi comment ils perçoivent l'organisme et de quelle manière ils le voient évoluer. Enfin, les membres retiennent des **valeurs** qu'ils ont à cœur et qu'ils souhaitent voir l'organisme faire siennes. Cette politique est de loin la plus importante.

2. GOUVERNANCE : cette politique descend au niveau des opérations de l'organisme. Des annexes peuvent y prévoir le **rôle de l'administrateur** et **un Code d'éthique et de déontologie** pour celui-ci. Le document prendra soin de bien définir la place que l'on réserve, s'il y a lieu, pour l'employé par le biais de **délégation de pouvoirs**. Cette politique donne une orientation sur les pouvoirs délégués aux employés (directeur général surtout) et ceux réservés au conseil d'administration.

3. IMMEUBLE : dans un édifice d'importance, on doit définir dans une annexe des **règles de locataires**. Il s'agit d'une annexe de base qui facilite la connaissance des règles qui s'appliquent aux locataires. Préalablement, il faut également préciser comment on va **gérer les clés** de l'immeuble. Les *clés passe-partout* ne doivent pas être dans les mains de tous. Généralement, c'est le concierge qui détient cette responsabilité de contrôle, mais encore faut-il le mandater à cette fin et lui indiquer qui, parmi les employés, les locataires, les administrateurs ou les intervenants, a le droit d'avoir divers types de clés. Finalement, la pièce

maîtresse de cette politique est un **programme d'entretien** aligné sur les règles de l'art.

4. LOCATAIRES : c'est sans doute là que l'on précisera **quels services sont offerts** aux locataires en lien avec la mission énoncée dans une des politiques précédentes. Les **règles d'admission** proviennent habituellement de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ou de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

5. PERSONNEL : au sein des OSBL, le premier employé est habituellement le directeur général. Ainsi, la politique comprendra une annexe visant à **définir les tâches** de chaque employé, **un Code d'éthique et de déontologie du personnel** pour les services aux locataires, un **formulaire d'évaluation annuelle du rendement des employés**, et enfin un document concernant les mesures mises en place pour **lutter contre le harcèlement psychologique**.

6. SÉCURITÉ ET GESTION DES RISQUES : évidemment, **l'OSBL transfère son risque** à une société d'assurance (Sékoia ou CSST) pour la couverture des biens ou des risques, mais la mise en place d'un **Plan de sécurité incendie** (PSI) réduit les risques de blessures lorsqu'il est bien articulé et tenu à jour.

7. ACCÈS ET CONSERVATION DES ACTIFS INFORMATIONNELS : chaque OSBL a des documents papiers ou des fichiers informatiques. Cette politique, en lien avec la loi, précise dans le détail **qui peut avoir**

accès aux documents et quels sont les documents visés. Finalement, une annexe précisera les règles d'archivage en rapport avec les exigences de Revenu Québec ou du partenaire financier.

« Quand les règles sont claires et reçoivent l'adhésion des membres, l'exercice du pouvoir est tellement plus simple ! »

Un vent d'Est très dynamique au colloque !

Plusieurs directeurs, administrateurs, gestionnaires et autres locataires engagés composaient la grande délégation du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie venue au colloque *Parce que l'avenir nous habite*. C'est une quarantaine de personnes qui ont vivement répondu à l'invitation de leur Fédération régionale. Une grande réussite en terme de mobilisation jumelée à des participants comblés et surtout, prêts à répéter l'expérience au prochain colloque provincial en 2012 !

Félicitations à Mme Johanne Dumont, coordonnatrice de la Fédération, pour la magnifique organisation du voyage !!! ❖



RONA

Pour bien faire

Le réseau de spécialiste pour les produits de quincaillerie, rénovation et matériaux de construction

RONA est fière de compter le RQOH parmi ses partenaires d'affaires et d'offrir des rabais avantageux à tous les membres du regroupement. Profitez de ces rabais dans l'un des 70 marchands participants.

POLITIQUE D'ESCOMPTE **RONA****

5 à 10% SUR LA PLUPART
DES PRODUITS*

POLITIQUE D'ESCOMPTE **RÉNO-DÉPÔT****

5% SUR TOUS LES PRODUITS EN
MAGASIN SANS EXCEPTION
AVANT TAXES

**POUR TOUTES INFORMATIONS
SUPPLÉMENTAIRES, CONTACTEZ
VOTRE REPRÉSENTANTE RONA :**

Danielle Paquin

Téléphone : 514-209-4787

Courriel : danielle.paquin@rona.ca

Pour consulter la liste des marchands participants, visitez le site internet du RQOH sur la page Services/Cartes Privilèges.

* Escomptes disponibles chez les marchands participants seulement. ** La politique d'escomptes s'applique uniquement sur les achats facturés au nom de votre immeuble et peut être modifiée en tout temps et sans préavis. Elle ne peut être jumelée à d'autres promotions. Politique d'escomptes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010. Certaines conditions s'appliquent.



UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !



Par **Luc Blackburn, coordonnateur**
Fédération régionale des OSBL
d'habitation Saguenay Lac St-Jean,
Chibougamau-Chapais, Côte-Nord

À Montréal, le 22 octobre dernier, avait lieu le colloque bisannuel du Réseau québécois des OSBL d'habitation. L'objectif d'un tel rendez-vous est de faire connaître le monde et l'environnement de l'habitation sociale et communautaire au Québec. Ce fut un moment fort, bien mené et extrêmement intéressant pour tous les participants venus pour l'occasion des différentes régions du Québec.

Les sujets et dossiers abordés dans les ateliers étaient nombreux et bien adaptés aux réalités d'aujourd'hui.



Nous nous sommes donc mis au fait de l'avancement de chacun des dossiers importants qui interpellent le Réseau et les Fédérations régionales.

En ce qui a trait aux ateliers, nous avons particulièrement apprécié celui qui traitait de la composition d'un conseil d'administration, ses rôles et ses obligations. Les documents obligatoires inhérents à son existence ainsi que les droits, obligations et autres devoirs des membres d'un conseil d'administration ont été des sujets qui ont su susciter autant de riches réflexions que de bonnes discussions.

Les gens de la FROH, c'est-à-dire des régions du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais et Côte-Nord, tiennent à féliciter la belle équipe qui a organisé ce colloque et ce, malgré les dérangements occasionnés par sa relocalisation de dernière minute.

Pour un prochain rendez-vous, il serait intéressant de prévoir une plus grande mise en valeur des régions, de leurs bons coups ainsi que de leurs réalités. Pourquoi ne pas tenir un kiosque pour chaque fédération ? L'idée est lancée ! Les représentants de chaque fédération pourraient être responsables de leur contenu tout en préconisant une formule harmonisée.

Étant difficile d'assister à toutes les activités du colloque, il serait également intéressant de fournir aux participants un recueil des comptes-rendus de chaque atelier ou de retrouver ce type de document en ligne, accessible à tous.

Vivement le prochain rendez-vous en 2012 qui réunira, une fois encore, les Fédérations régionales et son Réseau national. ❖

LES BRÈVES DU RÉSEAU



Par Claude Girard

Responsable de la recherche et de l'analyse
Réseau québécois des OSBL d'habitation

Lutte à l'itinérance

Alors que plusieurs craignaient que la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, le SPLI, soit elle aussi victime de coupures malgré un engagement du gouvernement fédéral à appuyer le programme jusqu'en 2014, celui-ci a finalement été reconduit, le 5 novembre dernier. Ressources humaines Canada a annoncé qu'un budget de 134,8 millions \$ par an avait été débloqué pour les trois prochaines années à compter du 1^{er} avril prochain. Au Québec, 18 millions \$ sont prévus annuellement, soit environ 14 % du total canadien. Il s'agit d'un montant équivalent à celui des deux premières années du programme malgré l'appel de nombreux groupes dont le RQOH pour que le budget augmente à 21 millions \$.

Logement abordable

Toujours du côté fédéral, rien n'indique que l'Initiative en matière de logement abordable, ILA, et le Programme d'aide à la rénovation pour les personnes à faible revenu, tous deux administrés par la SCHL et qui transitent au Québec par Accès logis, seront reconduits au-delà du 31 mars prochain. D'une part, la fin du Plan d'action fédéral destiné à stimuler la reprise prend fin et n'est pas reconduit, un investissement conjoint avec le Québec de plus de un demi milliard \$ dans la rénovation et la construction de logement social. Par ailleurs, le programme ILA au Québec doté d'une somme de près de 400 millions \$ en deux ans ne serait pas prolongé au-delà de mars 2011.

Pour l'année qui vient

Une nouvelle année est toujours remplie de promesses. Quelques dossiers devraient plus particulièrement retenir notre attention. Le projet de

recherche sur les données économiques des OSBL d'habitation devrait pouvoir commencer, à condition que le financement soit au rendez-vous. Par ailleurs, nous espérons utiliser nos deux recherches sur les conditions de la main-d'œuvre et la gouvernance pour développer des outils et améliorer le fonctionnement des OSBL d'habitation. Et l'assemblée générale du Réseau ne manquera sûrement pas de nous confier d'autres défis. En tant que nouveau responsable de la Recherche et de l'analyse, en remplacement de Marie-Noëlle Ducharme, qui va approfondir au cours des trois prochaines années la question du soutien communautaire, je vous souhaite une belle période des Fêtes. ❖

STANDARD^{MD}
MAÎTRE EN ÉCLAIRAGE

www.standardpro.com

www.pareelectrique.com

J.D. Paré
Electrique
inc.

Fournitures
électriques



PARLONS BÉNÉVOLAT



Par Odile Bourdages, directrice

Fédération régionale des OSBL d'habitation
de Québec, Chaudière-Appalaches

Plusieurs administrateurs et dirigeants nous ont demandé des idées et suggestions pour souligner l'apport des bénévoles au sein des habitations. Certains dans l'idée que la reconnaissance peut contribuer à maintenir leur implication, d'autres qui désirent souligner la constance et la grande implication d'une ou deux personnes présentent depuis plusieurs années. D'autres, encore, désirent créer une dynamique dans l'équipe des bénévoles.

La fidélisation des bénévoles

Comment garder notre monde ? Bien qu'une reconnaissance soit un « coup de pouce » pour quelques-uns, un soutien régulier et organisé, peut être un gage de succès pour le maintien et le développement de son équipe de bénévoles.

Quelques atouts :

- Définition claire de la mission de l'organisme;
- Définition claire des tâches ou fonctions et de leur fréquence;
- Rencontres régulières entre dirigeants et bénévoles pour faire le point (mois, saison, an). Ces rencontres peuvent être une occasion de consultation sur des sujets ou préoccupations concernant le milieu de vie;
- Séances de formation ou d'information sur des éléments clés touchant la mission de la corporation, par exemple : activités de prévention, informations spécialisées concernant les besoins spécifiques des locataires, activités collectives de recherche d'idées, etc.;
- Faciliter leur participation à des événements, colloques ou autres;
- Considérer leurs points de vue et suggestions;
- Encourager le personnel à les intégrer dans leur atmosphère;

- Si vous avez un bulletin « maison », leur consacrer une chronique;
- S'il n'y a pas de dirigeant (personnel rémunéré), un seul membre du CA devrait être identifié comme responsable ou superviseur;
- Certains privilèges : cuisine ouverte à la communauté, mais avec un coût de repas plus élevé pour les clients de l'extérieur. Charger aux bénévoles le même coût qu'aux locataires;
- Entente annuelle ou saisonnière à renouveler;
- La corporation pourrait préciser son engagement envers les bénévoles (rencontres, formations, etc.) et préciser ses attentes, pour telle fonction, telle aptitude, telle connaissance, tant d'heures, etc.

Souligner la contribution de nos bénévoles

Qui sont les bénévoles ? Depuis combien de temps donnent-ils à l'habitation ? Quelle est leur fonction ? Quand les reconnaître ? Comment le faire ?

Certains événements permettent de s'inscrire dans la reconnaissance du bénévolat : la semaine de l'action bénévole, des séances de reconnaissance du bénévolat organisées par des députés provinciaux, le Programme de reconnaissance du secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Ce sont des opportunités extérieures qui comprennent des critères propres à chaque événement.

- La semaine de l'Action bénévole. Par les centres d'Action bénévole régionaux, on peut connaître leur programmation.
- SACA, annuellement le Prix Hommage au bénévolat. Vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante pour recevoir les informations pour le prix 2011. Il est attribué dans le cadre de la semaine de l'Action bénévole : http://www.benevolat.gouv.qc.ca/prix_qc/prix_hbq
- Députés provinciaux. Deux aspects : séances de reconnaissance et soutien à l'action bénévole. Les députés provinciaux ont une enveloppe financière discrétionnaire pour appuyer des initiatives des organismes proposant des activités pour les bénévoles. Vous pouvez contacter le bureau de comté et demander le formulaire à cet effet.

Plus personnalisé selon la corporation

Toutes les activités de reconnaissance peuvent être une occasion de visibilité pour la corporation. Les médias locaux accepteront, en général, de publier la photo avec un court texte d'une activité de ce genre.

La reconnaissance doit être mesurée en fonction de la contribution et de l'impact. Par exemple:

- Un membre fondateur qui a travaillé d'arrache-pied pendant des années pour la réalisation du projet et qui s'est impliqué pendant d'autres années dans l'habitation ou qui a bien représenté la corporation dans son milieu et auprès des instances décisionnelles. Pourquoi ne pas nommer une des salles communautaires à son nom, lors d'une petite cérémonie d'inauguration, en lui remettant une lettre officielle ou une forme de certificat de reconnaissance disant merci. Une plaquette peut être posée près de la porte ou dans la salle visée. Ce peut aussi être fait à titre posthume.
- Un groupe de bénévoles réguliers dans les comités qui organisent des activités ou qui occupent des fonctions régulières, parfois discrètes. Annuellement, un dîner ou souper des bénévoles ou à l'intérieur d'un repas communautaire avec les membres et les locataires, payé par la corporation. Si possible, obtenir des coupons-cadeaux de commerçants du milieu, des commandites qui permettent de remettre des fleurs ou une petite douceur. Ce genre d'activité peut aussi être fait à l'intérieur d'une assemblée générale.
- Vos bénévoles sont jeunes, actifs ou désirant être sur le marché du travail. Un certificat de reconnaissance de leur contribution précisant les tâches et fonctions occupées. Ce certificat peut être joint à leur curriculum vitae. La fédération peut fournir ce genre de certificat de reconnaissance aux membres qui en font la demande.
- Un MERCI médiatisé. Dans un court article ou dans un encadré, la corporation peut dire merci à tous ses bénévoles de l'année, en les nommant dans une liste. Ce peut être à l'occasion de Noël, de la semaine de l'Action bénévole ou autres. Quelque chose comme :

« La corporation (nom) tient à remercier ses bénévoles :
 Mme, _____ M., _____
 Mme, _____ pour leur généreuse contribution
 auprès des locataires ou pour telles activités ou fonction
 au cours de l'année _____. La corporation (quel-
 ques infos sur l'organisme et ses locataires). Merci de tout
 cœur ! »

Surtout, ne pas oublier d'inscrire dans cette liste les noms des membres du CA, même si c'est un administrateur qui rédige le communiqué.

Un communiqué du genre peut être publié vers les journaux locaux, radios et télévisions communautaires. Et pourquoi pas, une photo en plus !

- Un MERCI lors d'un départ, sur une carte à cet effet. Ne pas hésiter à remercier collectivement le départ d'une personne qui a contribué à la corporation, sous forme d'une affiche sur un babillard.
- Au moins, une fois, souligner la participation bénévole du passé, si cela n'a jamais été fait. Par exemple : « Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à réaliser notre habitation... »

Quelques règles et principes

- Être réaliste et sincère dans la reconnaissance ou le soutien. Éviter les « superlatifs ». Ne pas « survaloriser » ou « sous-valoriser » la contribution bénévole.
- Les fonctions bénévoles peuvent faire l'objet d'une hiérarchisation. Par exemple, un responsable de l'équipe de cuisine, un responsable de l'équipe des visites, un responsable de l'équipe bénévole...

- Le geste, si petit soit-il, a de la valeur. Si certains donnent des centaines d'heures par année parce qu'ils sont retraités et peu occupés, d'autres y contribueront pour quelques heures, mais d'une façon constante. La quantité n'est pas forcément qualité, mais peut l'être aussi. Cela dépend des tâches, fonctions, talents et disponibilité.
 - Chaque personne bénévole a sa propre motivation. Si l'élément commun à toute personne impliquée est le désir de se sentir utile, la motivation ou l'intention qui anime le geste est d'ordre personnel. Certains pour acquérir de l'expérience, d'autres au fait de leurs compétences et capacité et désirant les partager, certains ayant beaucoup de temps disponible et peu d'activités, d'autres désirant se sentir moins seuls, certains investis dans une cause ou une mission et d'autres conscients d'avoir beaucoup reçu et désirant donner à leur tour... La liste pourrait être longue.
 - Utiliser le bon mot. BÉNÉVOLE. On désigne à tort les bénévoles comme étant les personnes impliquées dans l'organisme alors que les bénévoles en font partie. Les locataires qui participent à des activités offertes, qui sont présents aux assemblées qui répondent aux consultations ou sondages sont des personnes impliquées, des professionnels délégués d'organismes qui apportent une contribution auprès des locataires ou de la corporation sont aussi des personnes impliquées.
 - Un simple et sincère MERCI, à certains moments, comble souvent le besoin de reconnaissance des bénévoles.
- Vous avez d'autres idées ou pratiques pour le soutien de vos bénévoles, il nous fera plaisir de les communiquer à l'ensemble. Vous pouvez nous les transmettre par courriel : frohqc@frohqc.com ou par fax : 418-614-1541 ❖

HydroSolution
Chauffe-eau électrique : Location-vente-réparation

Laissez passer les spécialistes!

HydroSolution, le plus important fournisseur de chauffe-eau au Québec, est le seul à vous offrir le choix entre la **location** et l'**achat** à un prix hautement concurrentiel.

Dans les deux cas, vous bénéficiez d'un chauffe-eau Ultra Cascade de qualité supérieure et de notre service ultra-rapide d'installation et de réparation.

Les OSBL d'habitation membres du RQOH profitent d'une évaluation énergétique, de la visite d'un représentant attiré et d'un processus de paiement simplifié.

Avantages de la location :

- > Aucun frais d'installation et aucun investissement en capital.
- > Réparation ou remplacement sans frais, à vie.
- > Pour toute réparation, vos locataires peuvent s'adresser directement à HydroSolution.
- > Versements mensuels très abordables.

514-353-0077
1 877 353 0077 (sans frais)

www.hydrosolution.com

**Rabais
RQOH**

25\$ par chauffe-eau à l'achat ou à la location





VOTRE ENTREPRISE À DÉCOUVERT



Par Annie Collin, C.R.M., C.d'A.Ass.
Courtière en assurance de dommages
Assurances Sékoia
Dale Parizeau Morris Mackenzie

Et avec la collaboration de
Christian N. Dumais
Dale Parizeau Morris Mackenzie

Lorsque l'on magasine une assurance, la prime n'est pas le seul facteur à considérer. On doit également tenir compte du rapport qualité/prix. Après un sinistre, on voit trop souvent les gens se plaindre des lacunes de leur protection. Au moment de s'assurer, il faut être conscient des risques à découvert.

Assurance responsabilité

Au chapitre de l'assurance responsabilité, les gens négligent souvent de souscrire une assurance *umbrella*, c'est-à-dire une assurance responsabilité civile complémentaire et excédentaire. Cette police prévoit d'abord un montant d'assurance plus élevé que le million de dollars habituel en plus de s'appliquer là où les assurances responsabilité primaires prévoient certaines limitations ou exclusions.

Assurance automobile

Au chapitre de l'assurance automobile, on offre souvent, en vain,

l'avenant de privation de jouissance et l'avenant des véhicules d'autrui. Le premier donne droit au remboursement, à concurrence d'un certain montant, si la voiture est accidentée. Sans cet avenant, ce remboursement n'est prévu que si la voiture est volée.

Le second avenant protège l'entreprise contre les conséquences de la responsabilité pour l'usage d'une automobile qui ne lui appartient pas, mais également quand les dommages sont considérables et que l'assurance du propriétaire de l'automobile s'avère insuffisante.

Assurance en cas d'interruption des affaires

En cas d'interruption des affaires, lors d'un sinistre couvert, il est possible d'assurer les pertes d'exploitation ou les frais généraux de bureau. En plus de procéder à la restauration des lieux incendiés et au remplacement des biens, on peut penser à recouvrer le manque à gagner de l'entreprise qui a suspendu ses activités ou les frais fixes à rencontrer. Trois formules s'offrent alors à nous :

→ La formule standard des bénéfices bruts où l'indemnisation cesse lorsque les dommages seront restaurés. Cette formule est toute indiquée pour les commerces où la perte d'achalandage est peu envisageable;

→ La formule étendue des bénéfices nets où la période d'indemnisation dure tant que l'entreprise n'a pas repris son rythme normal;

→ La formule des frais supplémentaires est, quant à elle, pertinente quand il est question d'acquitter les frais nécessaires pour, par exemple, louer un autre local.

Bris de machines

Les dommages résultant du bris de machines sont fréquemment à découvert parce qu'ils sont exclus des assurances de bâtiments commerciaux (six logis et plus). Des propriétaires ou des locataires, en vertu de certains baux, peuvent avoir intérêt à assurer les fournaises, les réservoirs à eau chaude, etc. Ainsi, l'assuré sera indemnisé pour les dommages qui résultent du bris de ces appareils et aussi pour les frais supplémentaires déboursés en vue de la reprise des activités.

Assurance vie et invalidité

Il y a enfin une série d'assurances de personnes qui peuvent être incluses au portefeuille d'une entreprise : des polices d'assurance vie (en cas de décès) ou des polices d'assurance salaire (en cas d'invalidité).

En conclusion, il peut être intéressant de réaliser des économies, mais il importe de ne pas le faire au détriment des protections. ❖

L'équipe du Réseau québécois des OSBL d'habitation
vous souhaite un merveilleux temps des fêtes !

Programme d'assurance à l'intention des OSBL d'habitation



RÉCOLTEZ la meilleure PROTECTION

Communiquez avec nous
dès maintenant pour recevoir
votre soumission d'assurance

1 877 277-OSBL • www.sekoia.ca



Réseau québécois des OSBL d'habitation



533, rue Ontario Est, bureau 206
Montréal (Québec) H2L 1N8

Téléphone : 514-846-0163 ou 1-866-846-0163
Télécopieur : 514-846-3402

Courriel : info@rqoh.com
www.rqoh.com

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe huit fédérations régionales d'OSBL d'habitation ainsi que des corporations d'habitation sans but lucratif non desservies par des instances régionales

Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)

260A, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 6K7
450-662-6950 / 1-888-662-0399

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

1650, rue St-Timothée, bureau 105
Montréal (Québec) H2L 3P1
514-527-6668

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)

15, rue Fraser
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C1
418-867-5178

Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM)

311, rue McLeod
Châteauguay (Québec) J6J 2H8
450-201-0786

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)

1160, Terrasse Turcotte
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C6
819-692-0569

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)

2010 Sir-Mathias-Tellier
Québec (Québec) G1J 1G5
418-614-2495 / 1-877-499-9656

Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)

1969, rue Price
Jonquière (Québec) G7X 5S2
418-678-1418

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)

28, rue Caron
Gatineau (Québec) J8Y 1Y7
819-205-3485

